Quand les stages ont-ils lieu ?

Les stages ont lieu toutes les sessions (été, automne, hiver) et les dates sont flexibles et adaptées aux besoins des employeurs.

Durée des stages : plusieurs options

- **Stages de 6 à 16 semaines :** étudiants et étudiantes du baccalauréat régulier, de la majeure et de la maîtrise professionnelle en traduction.
- **Stages de 12 à 16 semaines :** étudiants et étudiantes du programme COOP (baccalauréat en traduction)

Quelle rémunération offrir ?

La responsable de formation professionnelle peut conseiller les entreprises sur les pratiques courantes de rémunération des stagiaires.

L'entreprise peut bénéficier de crédits d'impôt. L'attestation de participation à un stage admissible vous est remise sur demande par l'Université. De plus, une bonification de crédit d'impôt a été mise en place par Revenu Québec pour les entreprises qui accueillent des stagiaires pour la 3e année consécutive.

L'entreprise peut également inscrire les dépenses engagées à former son stagiaire au titre de la Loi sur le développement des compétences (1 %).

La Fédération des chambres de commerce du Québec offre également des subventions visant à soutenir les employeurs dans leur accueil de stagiaires.

AURA NAVARRO, Ph.D., trad. a.
Responsable de formation professionnelle
aura.navarro@umontreal.ca
Téléphone : 514 343-6368

Département de linguistique et de traduction
Université de Montréal
C. P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
www.ling-trad.umontreal.ca

Stages

Traduction et terminologie

Les entreprises, organismes ou cabinets de traduction qui embauchent des stagiaires de l'Université de Montréal comblent leurs besoins temporaires en traduction ou en terminologie tout en contribuant à la formation d'une relève compétente et motivée.

Qui sont les stagiaires ?

Les stagiaires sont des étudiants et étudiantes des programmes suivants :

- Baccalauréat spécialisé en traduction
  - Programme COOP
  - Orientation générale
- Majeure en traduction
- Maîtrise professionnelle en traduction.

Ce que les stagiaires peuvent accomplir

- Traduction
- Terminologie
- Révision et relecture
- Correction d'épreuves et collationnement
- Recherche documentaire
- Prétraduction
- Alignement des mémoires de traduction
- Création de lexiques
- Mise à jour de fiches terminologiques

Avantages pour l'institution d'accueil

- Gestion des fluctuations de volume
- Prospection de la relève et réduction des coûts de recrutement
- Combler des vacances temporaires
- Réaliser un projet qui aurait été reporté
- Réaliser un projet spécial
- Un apport de sang neuf
- Plus : La possibilité de garder un étudiant à temps partiel à la suite d'un stage.

Comment encadrer des stagiaires ?

Le supérieur immédiat accueille et oriente la personne stagiaire tout en veillant à son intégration, assigne des tâches et précise la nature des attentes, prodigue des conseils et évalue son travail.

Le stagiaire est encouragé à établir une relation de confiance avec son milieu d'accueil, à poser des questions et à prendre des notes au fur et à mesure qu'il s'acquitte de son mandat.

Le stage est une expérience tout aussi valorisante pour l'équipe de professionnels qui l'accueille.

Comment présenter une offre de stage ?

Le placement est en cours toute l'année selon un processus simplifié de recrutement.

Les entreprises sont encouragées à communiquer très tôt leurs besoins afin de réserver leurs stagiaires à l'avance.

Informez-vous auprès de :

Aura Navarro, responsable de formation professionnelle, au 514.343.6368 ou à aura.navarro@umontreal.ca